



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 5, numéro 11

Janvier-Mars 2022

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

**ALTERNANCE AU POUVOIR EN AFRIQUE FACE AUX INTERFERENCES
OCCIDENTALES : ANALYSE SUR LE PARCOURS DE LA RD CONGO**

Jimmy LUMBU MWANAMAMA

Assistant de premier mandat au Département des Relations Internationales à l'Université
Pédagogique Nationale et Chercheur Associé à l'IRGES/Kinshasa-RDC

RESUME

Cette recherche se donne le devoir d'analyser la situation de l'alternance au pouvoir dans l'espace africain, cette dernière qui du reste, est peinte d'un tableau mythique, qui déroge au principe de la souveraineté des Etats. Un principe qui attribue plein pouvoir à l'acteur étatique, à bien vouloir décider sur les questions qui touchent à sa survie en tant qu'Etat, sans en recevoir une quelconque injonction venant de l'extérieur. Pour l'auteur de cet article, la situation africaine, et même celle de la RDC, laisse lire que les Etats eux-mêmes concèdent parfois leurs souverainetés aux tiers et, se voient être guidés par ceux-ci sans ambages aucun ; jusqu'à toucher les sensibilités, réservées exclusivement à l'Etat lui seul.

Ce contexte triste est en réalité le résultat de ce que les Africains eux-mêmes auraient faits de leur continent depuis les années d'indépendances. Et cela étant, les impacts de cette controverse tardent aussi bon nombre de choses devant arriver au continent de manière sensible. Il est donc souhaitable, à la lumière de pareille recherche, que l'Afrique en général, et/ou la RDC en particulier, sonne son réveil, en se revêtant de la vraie et réelle souveraineté reconnue aux Etats, afin d'augurer un avenir aux couleurs du rêve de son peuple.

Mots-clés : Alternance, Afrique, interférence occidentale, RD Congo.

SUMMARY

This research sets itself the task of analyzing the situation of alternation in power in the african space, the latter which, moreover, is painted in a mythical picture, which derogates from the principle of the

sovereignty of states. A principle which attributes full power to the state actor, to decide on issues that affect his survival as a state, without receiving any injunction from outside. For the author of this article, the African situation, and even that of the DR Congo, lets us read that the states themselves sometimes concede their sovereignty to third parties and see them without ambiguity, until touching the sensitivities, reserved exclusively for the state itself.

This sad context is actually the result of what African themselves would have done with their continent since the years of independence. And that being the case, the impacts of this controversy are also delaying many things that are expected to happen to the continent in a sensitive way. It is therefore desirable, in the light of such research, that African in general, and/or the DR Congo in particular, ring its alarm clock, by taking on the real and real sovereignty recognized to states, in order to augur a future in the colors of the dreams of his people.

Keywords : Alternation, Africa, western interference, DR Congo.

INTRODUCTION

L'alternance au pouvoir est devenue, depuis un certain nombre d'années, une ouverture qui fragilise la question de la souveraineté des Etats africains en majorité, cristallise la scène politique étatique et, crispe la situation dans le pays ; la RD Congo n'en est pas exonérée du tout. Cette question est sans nul doute un mythe pour les Africains, pour ne pas parler d'un luxe dans la mesure où elle tient racine de la démocratie qui, elle aussi, semble être importée vers l'Afrique, dont l'applicabilité souffre encore d'une puissance étatique qui s'impose comme l'un des éléments dans le mode de gestion de l'Etat contemporain.

Pour Jean-Pierre Monzat se développer et progresser, impose à toute nation la nécessité d'avoir, et/ou de garder des stratégies, des secrets, qui ne peuvent se transmettre que si le pouvoir, lui-même, se transmet dans la paix et la sérénité. De ce point de vue, il est donc important de croire que l'instauration réelle d'une politique d'alternance au pouvoir peut alors servir de bon départ pour les Etats africains, lesquels sont jusqu'au moment où cette rédaction se réalise, absents au rendez-vous du développement sur la

scène internationale, à l'instar de la RD Congo, ou même la plupart des Etats africains.

Mais à cette question, il faut rattacher la complexité qu'offre la mondialisation dans sa conception occidentale, qui veut concevoir un monde du type village planétaire, un tout pour tous, bien que cela n'étant pas conforme à la réalité vécue ; ainsi donc, l'illusion a vu le jour dans la pensée africaine qui croyait obtenir de la mondialisation des possibilités faciles, afin de retrouver sa place dans le concert des nations.

Cette situation rend la question beaucoup plus complexe qu'on pouvait le croire. Elle peut donc nous faire noter que le devenir d'un peuple, l'avenir politique d'un Etat, peut désormais être tributaire de la volonté des autres Etats. Par le truchement de ce phénomène, qui donne plus de chance aux forts ou aux nantis et, moins il en donne aux faibles, ce qui est une politique des puissances, mise en place dans un contexte de rapport de force déséquilibré au lendemain de la fin du système bipolaire.

C'est ainsi que certains aspects, comme celui de l'alternance au pouvoir en République Démocratique du Congo, à la suite des effets de la mondialisation, connaît une influence très forte de la part des puissances extérieures. Tout se dessine en dehors de ce territoire, mais se matérialise en son sein, parce que c'est ce que le contexte international actuel impose à cet acteur des Relations Internationales et, lui à son tour, n'a mis en place des stratégies pouvant l'aider à déjouer ce mécanisme de prédation.

Ainsi en Afrique, la question de l'alternance au pouvoir ou encore l'alternance politique demeure un problème sérieux, sur lequel l'espace africain doit travailler et surtout les acteurs politiques africains ; car son usage tel qu'expérimenté dans certains coins du continent, n'est cependant pas la propriété exclusive des analystes scientifiques des Etats hôtes, loin s'en faut. Les expressions alternance politique et alternance au pouvoir, comme nous l'avons dit précédemment, ont forgé d'abord leur sémantique dans les discours et le lexique des sciences du politique, ce qui devrait en règle, être inversé afin d'en donner un contenu tenant du contexte réel.

I. ALTERNANCE AU POUVOIR : CE QUI EN RESULTE

Pendant pratiquement tout un siècle, lié au bipartisme mondial, l'alternance au pouvoir était l'apanage des Etats comme la Grande-Bretagne et des certains pays de tradition anglo-américaine. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale qu'elle s'est étendue, grâce à la bipolarisation des forces politiques au continent européen. Aujourd'hui, elle rythme la vie politique de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, de la Grèce, du Portugal, des pays scandinaves et, plus récemment l'Italie, ajoutons même quelques cas isolés des Etats en voie du développement. A tel point que certains observateurs en font un critère de la démocratie pluraliste.¹

En nous aidant à cerner le choix opéré par les peuples d'une contrée donnée en matière d'acquisition de la légitimité, la notion d'alternance, telle que nous la rapporte Marie-Christine Steckel, s'appuyant sur l'étude généalogique réalisée par l'économiste française Pia Imbs, est apparue en 1830 ; elle est reliée au mot « alternation », vocable caractérisant une succession de mouvement.

Pour Léo Hamon, l'alternance n'exprime rien d'autre que l'idée de succession régulière, de recommencement répété, dans une série donnée, de la même séquence reprise et défaite et encore reprise.²

La question qui se pose est celle de savoir si l'alternance, en permettant aux électeurs d'évaluer l'efficacité des politiques publiques conduites par leurs dirigeants, ajoute à l'exercice du gouvernement du peuple par le peuple celui du gouvernement pour le peuple ; ou si cette accélération traduit les dysfonctionnements de régimes politiques.

Selon la conception traditionnelle, la possibilité d'alternance politique est une condition nécessaire à la démocratie, bien qu'elle n'en soit pas la seule condition suffisante.

¹ PEYA M. I., *Entre le bon sens et l'alternance absolue: l'Afrique à la croisée des chemins*, éd. Betras, Kinshasa, 2014, p. 18.

² HAMON L., « Nécessité et condition de l'alternance », dans *Pouvoirs*, n° 1, 1981, p. 33.

L'alternance est une possibilité constitutionnelle que les peuples donnent à l'Etat, de pouvoir se rajeunir sur le plan du personnage et même sur le plan des idées au cœur de la nation. Cela renvoie à l'idée selon laquelle, l'Etat est un grand ensemble qui contient plusieurs compétences, et qu'à cela, il faut donner la possibilité à toute intelligence ; bonne pour la nation de s'exprimer et si possible de conduire les affaires étatiques.

La notion de l'alternance rentre dans le cadre de l'étude de la démocratie, reposant sur la bonne gouvernance, aussi plus large qu'elle se veut être ; qui demande à ce que le mandat pour la gestion de l'Etat soit celui qui est tiré du souverain primaire, le peuple. Cependant, le peuple ne peut exercer sa souveraineté en ce qui concerne le choix de ses dirigeants, que lorsqu'on organise l'alternance de manière légale et saine, c'est-à-dire en utilisant les voies prévues par la constitution pour accéder au pouvoir, dont pour la plupart des Etats africains, notamment la RD Congo, c'est par la voie des urnes.

II. ELECTIONS CONCURRENTIELLES COMME UN CRITERE ESSENTIEL POUR L'ALTERNANCE DEMOCRATIQUE AU POUVOIR

Les transformations institutionnelles et politiques du début des années 1990 dans plusieurs Etats de l'Afrique et surtout les Etats francophones, ont fait de la légitimité électorale le socle de la démocratie pluraliste.³

Luc Sindjoun, s'inscrivant dans cette dynamique, note que le régime d'élection présidentielle concurrentielle inscrit l'alternance dans l'agenda politique. Le chef de l'Etat désormais ne devrait plus être un monarque héréditaire ; sa légitimité dorénavant s'éloigne de la légitimité historique et charismatique et, épouse pour ainsi dire des contours électoraux. Ces derniers, expression souveraine du peuple, parfois, peuvent s'inscrire dans

³ JAN P., « Les oppositions », dans *Pouvoir*, n°108, 2004, p. 24.

une dynamique de changement susceptible de provoquer une alternance au pouvoir.⁴

En faisant alors de la démocratie électorale le fondement de la légitimité et la forme de dévolution de tout pouvoir en régime démocratique, les constituants de certains Etats d'Afrique ont imposé la démocratie électorale comme le seul système politique légitimant les gouvernants. Ce qui suppose que l'encadrement juridique du pouvoir qui établit un lien avec l'idéal démocratique permet d'institutionnaliser le phénomène de l'alternance démocratique. Au demeurant, l'ouverture du champ politique à la concurrence politique et électorale crée une exigence de compétition pour l'accession au pouvoir. Elle fait du pluralisme politique, désormais réaffirmé et inscrit au cœur des dispositifs institutionnels africains, la condition préalable à l'effectivité d'une élection concurrentielle, gage d'une alternance démocratique.

Entant que critère essentiel, l'élection concurrentielle ne saurait provoquer un changement de majorité, non sans le nécessaire respect des normes constitutionnelles ayant fait l'objet d'un consensus politique, garantie juridique de l'alternance démocratique.⁵

Ainsi, après avoir renoué avec le pluralisme politique et les élections concurrentielles, les systèmes politiques africains perçoivent la question de l'alternance comme un indice incontestable de l'effectivité du pluralisme politique et de consolidation des processus démocratiques. Depuis les indépendances, le monopartisme et des régimes autoritaires dont les traits dominants étaient la concentration et la confusion des pouvoirs ont plombé le jeu politique. Au demeurant, les chefs d'Etat étant la clé de voûte des institutions, ils étaient donc au centre de tout.

Le pouvoir, les institutions étatiques s'incarnaient en la personne du chef de l'Etat, ils se confondaient avec le système politique lui-même. Cette réalité politique étant en contradiction avec le modèle de démocratie

⁴ PORGES L., « Les présidents de l'Alternance », dans *Afrique contemporaine*, n° 167, 3^e trimestre, 1993, p. 29.

⁵ MONO, C., *L'Alternance au pouvoir en Afrique*, cité par Yawovi KPEDU, 2010, p. 931.

pluraliste, il apparaissait alors évident que la réalisation de l'alternance par les urnes soit une utopie. Il a fallu attendre la fin des années 80 pour voir les Etats africains se rapprocher du modèle de démocratie libérale. En faisant de la protection des droits et de la revendication de plus d'espace de liberté, les sociétés civiles ont ainsi contribué à l'avènement de régimes politiques ouverts au système démocratique. Les profonds bouleversements politiques liés à des revendications économiques et sociales au début des années 90 ont largement influencé les systèmes politiques. Ils ont provoqué des transitions vers des régimes politiques démocratiques et doté pour la plupart des Etats d'Afrique de nouvelles constitutions.⁶

Celles-ci, fruit d'un consensus national, d'une révision imposée, ont consacré les principes de la démocratie libérale : à savoir le multipartisme, le principe de l'acquisition de la légitimité à travers des élections libres et transparentes, et la limitation du pouvoir par l'affirmation du principe de l'Etat de droit.

III. CONCEPTION AFRICAINE DE L'ALTERNANCE AU POUVOIR

Le débat sur l'alternance démocratique irrigue depuis quelques années le cœur du fonctionnement des systèmes politiques en Afrique. Il a pris des proportions au point que la question de la succession des dirigeants africains continue d'alimenter la doctrine constitutionnelle africaine et surtout les sociétés civiles africaines. Le constat qui se dégage après plus de deux décennies de pratique démocratique, c'est que la passation du pouvoir politique n'obéit pas toujours aux prescriptions constitutionnelles, elle continue d'être influencée par des procédés illégaux qui traduisent une anormalité de la vie politique constitutionnelle de ce continent, faite de flux et de reflux, de continuités et de ruptures, de permanences et de mutations.

On pourrait se demander si l'un des acquis majeurs de retour à la démocratie libérale à savoir : l'expression libre du suffrage universel comme mode de légitimation et de dévolution du pouvoir qui, de plus en plus,

⁶ CABANIS A., « Armée et pouvoir dans les nouvelles constitutions d'Afrique francophone », dans *RJPIC*, n°03, septembre-décembre 1998, p. 281.

crystallise la vie politique dans cette partie du globe, n'est demeuré vain et inefficace.

Si nous partons du principe que l'enracinement progressif des principes et valeurs de la démocratie libérale pose de manière explicite la possibilité d'une alternance démocratique sur le continent africain, celle-ci s'impose comme le principal critère d'évaluation de la démocratie. En effet, l'accession au pouvoir ayant auparavant épousé des contours violents, la libéralisation des systèmes politiques a introduit l'organisation d'élections disputées comme nouveau paradigme dans le contexte politique africain, susceptible de déboucher sur une alternance démocratique et pacifique soit-elle. Dès lors que les conditions de transparence et de sincérité électorales sont réunies, l'alternance démocratique devient un signe distinctif de l'acceptation de la compétition électorale et un gage d'ouverture des systèmes politiques longtemps dominés par la confiscation et la personnalisation du pouvoir.

Il est peut-être pas un cas à généralisé, mais observé dans plusieurs Etats africains, que les chefs d'Etat africains ont encore l'idée d'un roi assis sur son trône et que, chercher à l'ôter de là est parfois compris comme une haute trahison selon certains et même un manque de respect à l'endroit des institutions de l'Etat pour d'autres. La conception des acteurs africains reste encore celle qui fait croire que le pouvoir se donne quand on l'a et qu'il se retire qu'à la mort de son détenteur ou encore quand ce dernier en décide, c'est même ce qui justifierait plusieurs tractations qu'il y a eu en Afrique, surtout pendant ces dix dernières années.

Au centre de la conception des acteurs africains on peut trouver la compréhension de l'alternance comme le résultat de la violence dans la logique selon laquelle, dès lors que cette alternance démocratique semble comprise et que seul le recours à la violence s'impose comme mode d'accession au pouvoir. Elle remet en selle les théories classiques du droit à l'insurrection ou à la désobéissance civile élaborées pour lutter contre les régimes autoritaires.

En ce sens, le recours à la violence comme résurgence du prétorianisme traduit une négation du constitutionnalisme. Evident, cette recrudescence des procédés violences de conquêtes du pouvoir s'apprécie comme une prégnance de la culture autoritaire dans l'ordre politique africain.⁷

IV. RD CONGO : UNE LONGUE HISTOIRE POLITIQUE SANS ALTERNANCE DEMOCRATIQUE AU POUVOIR

Jusqu'à ce jour, aucune alternance au sommet de l'Etat n'a résulté des urnes. A l'exception de celle réalisée en 2018, aussi historique qu'elle soit. Le premier président congolais après l'indépendance Joseph Kasa-Vubu a été évincé à l'issue d'un putsch en 1965 en faveur de la junte dirigée par le général Mobutu, alors chef d'état-major qui s'est autoproclamé Président de la République. Après 32 ans (1965-1997) à la tête d'un régime autoritaire et kleptocratique, c'est-à-dire, où règne la corruption à grande échelle, Mobutu lui-même a été déboulonné par Laurent-Désiré Kabila qui, comme son prédécesseur, s'est autoproclamé Président de la République.

Le destin de Laurent-Désiré Kabila s'est tragiquement arrêté à la suite de son assassinat, le 16 janvier 2001. Joseph Kabila lui succède et hérite d'un environnement politique très volatile marqué par la guerre d'agression déclenchée depuis le 02 août 1998 par une coalition entre l'Ouganda et le Rwanda. Toutefois, le changement de leadership a entraîné des progrès politiques et sécuritaires importants sur le terrain. Avec l'implication de Pretoria, le processus de cessez-le-feu dont le décor était planté par l'accord de cessez-le-feu signé le 10 juillet 1999 à Lusaka en Zambie s'est accéléré.

Sous la supervision de la mission onusienne, les puissances étrangères impliquées dans la guerre ont amorcé le désengagement de leurs troupes, permettant aux belligérants congolais réunis à Sun city en Afrique du Sud, de décider de l'avenir politique de la RD Congo. Ces pourparlers ont débouché sur l'accord global et inclusif du 17 décembre 2002, jetant la base d'un nouvel ordre politique. Il s'agit d'un « leadership pentagonal » dénommé

⁷ DABEZIES P., « L'alternance dans les dictatures militaires du Tiers Monde », dans *Pouvoirs*, Vol. 1, n° 2, 1977, p. 115.

gouvernement de transition ou de 1+4 (un Président de la République et quatre Vice-présidents).⁸

Malgré les 18 ans au pouvoir, l'homme n'a pas toutefois, réussi à transformer l'Etat congolais, il va organiser des élections ayant abouti à la tenue d'une première alternance au pouvoir dans cet espace étatique depuis son accession à la reconnaissance internationale, et c'est là que nous en sommes.

L'Afrique tout entière est confrontée à des multiples obstacles susceptibles d'empêcher l'instauration d'une vraie démocratie dans son ensemble, mais il faut par ailleurs noter que chaque Etat de ce continent en a aussi les siens. Fixant les yeux sur comment chacun d'entre eux tente d'organiser cette pratique, nous allons sans doute avoir la perception de ce que les différents Etats ont des réalités diverses selon le cas, ce qui explique la difficulté dans l'apprentissage de cette notion essentielle.

La République Démocratique du Congo connaît plusieurs obstacles pour réaliser l'alternance mais le plus grand demeure l'instauration d'une vraie démocratie, car c'est d'elle que tout le reste résulte.⁹

La réalisation d'une bonne alternance prend en compte le facteur lié au contexte environnemental du moment, il faut comprendre que la RD Congo devra assainir son environnement politique pouvant faciliter l'amélioration du climat politique où se tiendra la passation du pouvoir de manière continue. Pour mieux organiser l'alternance dans un espace politique, on a besoin en dehors de la culture démocratique, des spécificités qui soutiennent la réalisation de celle-ci ; il faut donc comprendre et noter par ailleurs, que l'Etat a besoin des éléments qui lui sont attachés.

Il faut qu'il ait une culture de rotation démocratique de la classe dirigeante, celle-ci est un procédé de permutation de deux partis politiques ou de deux coalitions au pouvoir, l'alternance est une sorte de chassé-croisé électoral entre l'opposition et la majorité au pouvoir, ou autres acteurs de la

⁸ *Ibidem*, p. 108.

⁹ FAVOREU L. et al., *Droit Constitutionnel*, Dalloz, Paris, 2005, p. 610.

politique nationale ; cas de la société civile en RD Congo, mais dans le cadre des règles constitutionnelles établies. Bien qu'indispensable pour l'avènement de l'alternance, les élections supposent l'existence des libertés publiques et politiques, et doivent manifester de manière claire, la capacité de l'intervention du corps électoral dans le choix des gouvernants et de leurs politiques publiques.

Un autre obstacle serait, l'esprit africain au pouvoir, où la démocratie fait l'objet de critiques profondes, car on a du mal à l'appréhender dans sa complexité, à connaître et à définir ses limites, la pérennisation au pouvoir est le sentiment qui anime plus d'un. Le refus du respect dans le délai constitutionnel d'un mandat est peu plus répandu en Afrique.

Entre 2015 et 2016, vingt-sept élections présidentielles devraient avoir lieu en Afrique, concernant ainsi la moitié des pays du continent. L'enjeu est grand pour une Afrique qui compte de nombreuses dictatures et de fausses démocraties. On serait tenté d'être fataliste à ce sujet : le continent est acculé par tant de difficultés qu'il serait difficile de faire autrement, ou encore que les Africains ne sont « naturellement » pas faits pour la démocratie. C'est oublier qu'ils n'ont pas choisi la dictature, et que nombreux sont ceux qui se battent dans leur pays pour avoir la possibilité d'exercer pleinement leurs droits en tant que citoyens.¹⁰

Disons que, nous pouvons tout résumer à partir de ce qui précède, car l'esprit africain au pouvoir, serait à notre humble avis, un ensemble contenant ainsi tout ce qui peut constituer les obstacles pour la réalisation de l'alternance au sommet même de l'Etat. Cela inclus, hors-mis les précités, le respect de droit, c'est-à-dire de la constitution et les autres instruments juridiques réglementant le secteur, les acteurs ou encore les chefs d'Etat africains manquent cet esprit et, c'est ce qui bloquerait la machine dans cet aspect de chose.

¹⁰ www.accpuf.org/gab/constit.htm, consulté le 14 décembre 2021.

La nécessité de la régularité des élections, ceci ne peut être un facteur d'alternance que lorsqu'elle permet d'assurer au parti vaincu aux élections la possibilité de revenir au pouvoir, en même temps qu'elle incite à la reconnaissance par tous, de la légitimité électorale. Dans un régime de démocratie pluraliste, l'accession au pouvoir dépend, selon Ibrahim Fall, largement de la manière dont le mode d'expression du droit de vote est organisé, notamment dans la détermination du système électoral et de la majorité électorale.¹¹

Tout peut être résumé dans le manque d'instauration d'une vraie démocratie en RD Congo en particulier; dans la mesure où l'alternance résulte constitutionnellement des élections ; élément majeur de l'expression de la démocratie directe. Aussi dans certains contextes pris en compte par la loi fondamentale, la RD Congo en soi, est encore loin de cette pratique, et la passation de pouvoir dans la sérénité. La démocratie est un socle pour la tenue d'une alternance qui peut profiter à la nation.

V. INTERFERENCES EXTERIEURES SUR LA QUESTION DE L'ALTERNANCE EN RD CONGO

Parler des influences extérieures sur cette problématique, sous-entend les implications des grands acteurs de la politique internationale par le biais de la mondialisation sur cette question d'alternance au pouvoir, dans l'espace congolais et, cela voudrait aussi dire qu'on parle des influences étrangères sur la politique intérieure de la Rd Congo.

L'alternance découle de la démocratie comme nous l'avons dit ; mais elle est souvent comprise comme un facteur essentiel en parlant du pouvoir et surtout qu'elle touche l'aspect lié à la passation du pouvoir dans un Etat. Aujourd'hui la mondialisation comme vécue, tend à supprimer les barrières étatiques, c'est-à-dire, amener le monde vers l'unification, avec l'idée d'aboutir à « un village planétaire ». On ne sait plus aborder la question de la souveraineté dans l'espace où l'Etat est faible, au nom de ce phénomène,

¹¹ ABDOLATIF C., *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie ou l'histoire du parti socialiste de la naissance à nos jours*, L'Harmattan, Paris, 1999, pp. 190-194.

dans la mesure où elle donne la possibilité à ces jours aux forts, d'étendre le champ de leur influence en proportion avec la puissance.

La puissance commence de plus en plus à obtenir un espace déterminant dans la gestion de la planète sous le jeu de la mondialisation ; avoir un monde plus unifié qu'avant, un monde où les biens et services traversent les frontières, les hommes et leurs politiques transcendent les limites fixées par certaines prescriptions et parfois violent le principe du droit international public au grand le jour.

La RD Congo est l'un des Etats africains qui, durant cette décennie, ont connus une forte influence étrangère dans les affaires internes qui, surtout auraient des traits à la problématique d'alternance au pouvoir de manière plus particulière, et à celle de la démocratie en général.

Aujourd'hui, les yeux sont tournés vers l'extérieur. On essaie de faire une étude comparative en termes d'Etats, par rapport à la question de l'alternance qui serait rattachée aux élections. Le peuple africain en général et congolais en particulier pensent que le modèle occidental est le meilleur à instaurer. Le calcul ne se fait que sur base de ce qui se passe dans certains coins de l'occident, en présentant les aspects positifs dans ces Etats, sans pour autant se poser la question de la culture ou encore de la faisabilité, tenant compte du contexte.

C'est ce que le professeur Dufflo désigne sous l'appellation de l'influence culturelle de la mondialisation sur la vie nationale d'un Etat. Dans la mentalité de commun des mortels, l'alternance devra se dérouler comme dans certains endroits où on en a vécu, et cela arrive plus loin à influencer même l'esprit du législateur quant à la conception de la loi.¹²

La mondialisation dans ses effets, tend aussi à donner au monde dans une certaine mesure, un modèle culturel à suivre, une seule culture qui doit caractériser les peuples de la planète et qui doit jouer le rôle référentiel, auquel devra se référer tout habitant de la terre dans un aspect donné. Voilà le mauvais côté de la conception de la mondialisation, c'est quand on veut

¹² QUERMONE J. L., *L'alternance au pouvoir*, PUF, coll. "Que sais-je ?", Paris, 1976, p. 128.

faire croire aux autres , que ce que l'on fait n'est pas bon, et que par contre, le meilleur modèle à suivre se trouvera ailleurs.

En Afrique le pouvoir est historiquement une question liée aux us et coutumes, et même la gestion de la cité en est de même ; il se fait que certaines valeurs traditionnelles d'envergure jouaient aussi un grand rôle dans le passé de ce peuple. Mais actuellement avec la montée en puissance de la mondialisation, nous sommes en train de vivre un changement ou une mutation ralentie vers le vouloir de copier le modèle occidental, et cela pose parfois des sérieux problèmes dans l'application des stratégies importées quand il faut parler de la mise en œuvre d'une pratique pour laquelle nous ne sommes pas accoutumés. La passation du pouvoir dans les Etats comme celui-ci, est alors un sujet qui tente de créer une sorte d'importation culturelle, les plus forts veulent que leur façon de faire soit comme un modèle universel et, ceux qui en subissent le coup sont parfois tentés de faire ce qui peut avoir un écart significatif avec leur culture quant à cette question.¹³

La mondialisation veut unifier le monde, imposant ainsi aux uns la volonté des autres, définissant les limites dans telle ou dans telle autre question sur base de ce que les uns pensent à faire des autres. L'unification aurait différents stades dans l'instauration, mais aussi, des limites pour permettre une intégration plus rationnelle et graduelle.

L'organisation à l'interne des Etats moins forts sur la scène internationale est d'une forte ingérence et d'une extraversion énorme ; cas de la majorité des Etats africains dont la RD Congo aussi fait partie. Plusieurs aspects entrent en compte dans cette phase. S'il faut parler de la politique aujourd'hui, la mondialisation a des effets pluriels sur la politique interne des Etats. Vers les années 80 et 90 avant que le capitalisme confirme son triomphe sur le communisme, le monde a connu un changement de régime mondial sur lequel les Etats dits autrefois du Sud dont quelques-uns sont des actuels Etats en pleine émergence, ont subis des fortes influences de cette modification du système et de l'ordre international.

¹³ MUNGALA A., *Le consensus politique et la renaissance de la République Démocratique du Congo*, éd. Cerdaf, Kinshasa, 2002, p. 53.

Le phénomène étend son influence jusque dans l'organisation de certaines sociétés contemporaines. La politique économique est extravertie, au point de ne dépendre que de l'extérieur. Et là, on ne voit que les puissants qui donnent le modèle à appliquer. Les efforts que l'Etat tant qu'une communauté peut faire c'est seulement de s'adapter à ce dessein, c'est ce qui fait que les Etats africains en général, et singulièrement la RD Congo aient du mal à sortir du carcan de ladite communauté internationale et parfois ces derniers pensent que c'est elle qui est sensée résoudre certains problèmes que les Etats rencontrent à l'interne. Oui cela peut être envisageable sous le vécu de la mondialisation, comme un système qui prône l'ouverture aux autres, mais cela ne devait nullement sans doute être compris comme un principe, car ce phénomène reste un champ ouvert à tous.

Les populations ont gardés le sens tourné vers l'étranger face aux grands enjeux, surtout en matière de démocratie de manière globale, pour ne pas parler seulement de l'alternance au pouvoir, ils voient en l'occident un savoir-faire pouvant booster les Etats à problème vers un mimétisme de bon goût, mouvementé par une pression extérieure ; car cette décennie a été marquée par une forte influence des grands acteurs de la politique internationale sur les cas internes.

Autre influence organisationnelle de la mondialisation prendrai de l'ampleur selon qu'on accepte le cas concret. Mais il est de notoriété que la mondialisation influence le fonctionnement des Etats tant dans leur politique intérieure que dans leur politique étrangère.¹⁴

Il faut, par ailleurs, noter que de nos jours, la question de l'alternance pose un sérieux problème de fond et de forme surtout dans l'espace francophone africain, dans la mesure où les Etats subissent ce qui vient de l'extérieur et, eux-mêmes manquent encore cette volonté d'insérer dans leur vision de l'Etat, l'idée d'une vraie démocratie, qui fera que l'alternance démocratique au pouvoir devienne une règle à laquelle on ne dérogera plus.

¹⁴ MUNGALA A., *Op. cit.*, p. 53.

Ainsi dans le cadre de cet article, nous nous penchons sur les intérêts des grandes puissances avec une pertinence allant dans le sens de ce que les grands acteurs de la politique internationale tirent en RD Congo et sa souveraineté.

Nous assistons à une sorte de laisser-faire, laisser-aller dans l'espace congolais vis-à-vis des puissances occidentales. Cela démontre la considération qu'elles accordent à ce grand espace au cœur de l'Afrique, terre des richesses immenses, et rejettent la question en rapport avec sa souveraineté nationale dans telle ou telle autre question.

En effet, la souveraineté est un principe qui constitue un gage pour la stabilité des Etats dans leurs relations mutuelles. Mais très souvent des violations massives de la souveraineté des Etats sont enregistrées. Ce sont les Etats les plus puissants qui piétinent ceux qui sont faibles, comme la RD Congo, foulant ainsi aux pieds les principes de l'égalité des Etats et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes prônés par la charte des Nations Unies et d'autres lois internationales.

Qualifiée de « scandale géologique » par l'immensité de ses richesses, la RD Congo¹⁵ au cœur de l'Afrique et la géo-économie de ses ressources minières, forestières, énergétiques et aquatiques, l'ont ancré dans le camp occidental et fait monter le péril sur sa survie en tant qu'Etat souverain.

La RD Congo est un enjeu de politique des puissances mondiales qui y contrôlent un important réservoir des matières premières stratégiques. On observe dans notre pays une manifestation d'impuissance de la part des institutions politiques à cause notamment de la faiblesse de l'industrialisation, de l'absence des entreprises hautement équipées, du manque de maturité politique et de la faiblesse de la société civile, et bien d'autres maux.¹⁶

Au sortir de la Guerre Froide, le monde a connu une forme de réforme, quant à la question de la puissance de l'Etat, car, des nouvelles

¹⁵ BONIFACE P., *La géopolitique les relations internationales*, éd. Eyrolles, Paris, 2011, p. 105.

¹⁶ BRACKMAN C., *Les nouveaux prédateurs, Politiques des puissances en Afrique centrale*, éd. Fayard, Bruxelles, 2003, p. 49.

puissances, jeunes soient-elles ont vues le jour. Elles ont affirmés leurs personnalités en tant que telles ; elles se sont inscrites à concurrencer les grandes puissances qui ont fait carrière.

La RD Congo reste l'une des pommes de discorde entre elles, dans le sens où, les yeux de plusieurs sont fixés sur elle. Ainsi donc, cette situation fait d'elle successivement victime de l'appétit des puissances mondiales, et/ou même celles qui montent en flèche. Ce qui est à la base d'une sorte de tension douce et silencieuse qui règne entre les grandes puissances d'envergure.

Elles veulent toutes, avoir le contrôle sur ce sol riche ; que c'est soit les anciennes, comme les nouvelles puissances, nulle ne lâche cette proie, car elles se disent chacune, que la RD Congo avec ses atouts géographiques et géologiques, servira d'une grande utilité dans les questions d'industrialisation et du développement durable, et surtout avec la problématique du réchauffement climatique, où il faudra que les Etats industrialisés reconsidèrent leurs politiques industrielles, tout en recourant à des matières aussi capables de promouvoir un développement, mais aussi en même temps, préserver la nature.

Au sujet de la RD Congo, les intérêts de ces grandes puissances semblent être croisés, du fait qu'eux tous veulent la même finalité, et c'est être parrain ou Léviathan de cette grande nation avec l'avenir du monde dans son sol et son sous-sol, pour en faire le plein contrôle et le plein pouvoir.

Notons que la raison principale qui motive les puissances à pouvoir s'intéresser au sujet de la situation politique en RD Congo, et surtout de tout faire pour s'imprégner et imprimer sa marque lors de la réalisation d'une quelconque alternance dans cet espace, comme celle réalisée récemment ; reste et demeure sans aucun doute ; l'immensité de son territoire et ce que ce dernier renferme en termes de richesses.

Les richesses que la RD Congo contient, sont une source inévitable de convoitise pour les puissances mondiales, qui sont en manque, dont elle est sujet et, sont à la base de la présence desdites puissances soucieuses d'en avoir le contrôle pour des fins étatiques personnalisables et beaucoup plus égoïstes.

VI. ALTERNANCE EN RD CONGO : PORTE D'ENTREE POUR LES PUISSANCES MONDIALES

En relations internationales, ce sont les intérêts des Etats qui priment. Chaque Etat, comme un acteur sur la scène internationale, cherche à mieux protéger ce qui lui est propre en termes d'intérêts et à les maximiser. Plus ils sont en grand nombre sur la scène, plus la question reste divisée, et c'est même ce qui justifie la complexité des rapports entre les Etats ; modifiables avec une permanence inexplicable. Chacun cherche à élargir son champs d'intérêt peu importe les voies par lesquelles cela doit passer.¹⁷

Mention sera faite sur ce que la question autour de l'alternance au pouvoir peut causer comme fracture dans le tissu du système congolais, enfin de permettre aux puissances mondiales d'y accéder sans problèmes et tirer gain de cause. Mais pour se faire nous allons atteler sur les instruments d'influences de grandes puissances qui œuvrent à leur compte afin d'accéder directement ou indirectement à leurs intérêts dans le pays. Cette instrumentalisation passe par l'entremise des hommes d'Etat congolais, quelques pays voisins, les nations unies, les sociétés multinationales, les agences de coopération internationale, les organisations internationales, etc...¹⁸

La question de l'alternance au pouvoir en RD Congo, selon que l'histoire peut nous le redire encore aujourd'hui ; fait appel à une multiplicité d'acteurs de la politique internationale. L'on retient qu'après l'assassinat de Lumumba taxé de communiste, Joseph Mobutu fut placé au pouvoir pour être manipulé et servir les intérêts occidentaux, tout au début de son règne, il sera plus tard rejeté pour avoir épousé le panafricanisme idéologique. Il semble que la plus part de ceux qui ont suivi ont souvent été placés et soutenus avec force pour être manipulés et servir des intérêts de certaines puissances mondiales.

¹⁷ LUMBU J., « Mondialisation et problématique d'alternance Démocratique et pacifique en Afrique : Intérêts de puissances internationales et enjeux pour la RD Congo », Mémoire en Relations Internationales, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, 2016-2017, p. 153.

¹⁸ DIUR K., « Introduction aux Relations Internationales », Syllabus inédit, Premier graduat, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, 2012-2013, pp. 85-127.

De l'avis des analystes et chercheurs, l'histoire se répète et se ressemble à deux époques différentes. Il y a eu certainement changement au niveau des acteurs, mais les stratégies demeurent encore les mêmes visiblement.

Les acteurs politiques congolais portent la lourde responsabilité de la faillite de l'Etat et des guerres impitoyables qui sévissent actuellement au pays. Lumumba aurait été tué sur ordre des grandes puissances occidentales avec complicité de quelques citoyens congolais.

Tout au long de leur règne, les différentes générations des dirigeants congolais ont brillé par les crimes, la corruption et la kleptomanie. Ils ont étalé leur incompetence et leur irresponsabilité. Avec la complicité des hobbies politico-financiers maffieux, ils ont pillé leur propre pays. Ils l'ont dirigé dans une totale inconscience et irresponsabilité gouvernementale, en sacrifiant les intérêts nationaux, au profil de leurs intérêts égoïstes et de ceux de leurs alliés externes.

Il suffit de voir comment la succession au pouvoir est organisée en RD Congo. Bien avant celle que nous avons qualifié au regard des éléments, d'alternance, anticonstitutionnelle soit-elle, mais elle est sujette d'une présence remarquable des puissances mondiales, de près ou de loin ; elles ont les yeux fixés et la main mise dans le dossier dit d'alternance au pouvoir dans ce pays.

Cette pratique est facile à justifier. Le Congo est une partie du monde, et rare à retrouver aux autres coins du globe qu'en Afrique centrale, contenant des ressources naturelles introuvables ailleurs, aussi en grande quantité que cela soit. Mais avec un niveau de vie sociale et une stabilité politique présentant ainsi un contraste. Ce qui donne aux autres acteurs de relations internationales, notamment les grandes puissances de s'y mettre, en brandissant les raisons d'aide et d'éradication de la pauvreté, ainsi que l'intention manifestement erronée de la stabilisation de la situation politique tendue au pays.

Mais le problème d'alternance au pouvoir est très fort pour ouvrir les portes de l'Etat congolais et faire lui-même appel aux puissances mondiales

de venir s'ingérer dans les affaires internes. Dans le sens où, la classe politique se divise à ce sujet, la société subit une fracture à l'interne ; les uns vont aller à l'Ouest et les autres à l'Est, pour se chercher de couverture et soutien international. Des sanctions ciblées imposées par certaines puissances au cours des années précédentes, notamment les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Européenne ; c'est réellement une nouvelle porte que la question d'alternance au pouvoir laisse ouverte en RD Congo.

Mais en réalité cela ne résout vraiment pas le problème, car dans cette affaire, les puissances n'interviennent pas pour leur bonne foi à aider un Etat ou un autre, mais plutôt interviennent pour leurs propres intérêts. Et pour le cas de la RD Congo, les puissances se donnent le travail sur ce dossier avec l'anticipation sur l'avenir, c'est-à-dire soutenir un régime soumis à leur dicta à se maintenir au pouvoir, retarder la tenue d'une alternance au pouvoir aussi longtemps que celui fait preuve de soumission. Se rassurer de la préservation de leurs intérêts par une nouvelle famille politique susceptible de prendre le règne dans ce pays où tout y est, sans que rien ne soit fait.

De ce point de vue, nous voyons que l'immaturité de l'Etat à se construire de l'intérieur et à subvenir aux problèmes organisationnels qui s'y posent, laisse ouvertes ses portes à la volonté mercantile de toutes les puissances mondiales qui veulent toujours atteindre leur plein développement.¹⁹

VII. BIENFAITS DE LA DEMOCRATIE OU DE L'ALTERNANCE DEMOCRATIQUE ET PACIFIQUE AU POUVOIR

Dans des pays où s'installe l'expérience démocratique positive comme par exemple dans le Bénin, la Zambie, la Tanzanie, le Ghana, et le Sénégal, les analystes sont d'avis que la consolidation de l'apprentissage de la culture démocratique et de l'alternance au pouvoir constituent un facteur structurel indéniable qui favorise la stabilité politique durable et encourage l'émergence économique par l'instauration d'un Etat de droit, la lutte contre la corruption et une justice sociale plus équitable, et d'ailleurs ceci donne place

¹⁹ RATZEL F. cité par OYANGANDJI B., « Essentiel de la géopolitique Mondiale », Syllabus inédit, Première Licence Relations Internationales, UPN, Kinshasa, 2015-2016, p. 31.

à ce que le chercheur Jimmy Lumbu appelle « l'avènement progressif de la gouvernance suffisante ».

C'est également un facteur de confiance pour les citoyens envers leurs gouvernants. Le souverain primaire qui, par ce jeu de démocratie participative, se sent valorisé, du fait que son vote compte et qu'il peut travailler ensemble sans aucune barrière sociale entre le peuple et le « boss », son « excellence », « l'honorable » politicien pour l'intérêt général, avec les gouvernants qu'ils se sont librement choisis et non imposés par des élections téléguidées depuis l'extérieur.

Un autre facteur est l'aspect sécuritaire qui fait que plus l'alternance se fait de manière démocratique et transparente possible, moins il y a des contestations pouvant déboucher à des violences post-électorales, comme ce fut le cas dans les années passées, notamment en Gambie, au Kenya, en Côte d'Ivoire, en RD Congo, au Zimbabwe. Il s'observe aussi que les élections africaines sont parfois ethniquement instrumentalisées par les élites africaines. Le cas en cours des élections du 11 octobre 2015 en Guinée-Conakry nous rappelle cette triste réalité africaine.

Ainsi, lorsqu'on analyse les processus électoraux dans des pays dits instables en Afrique, on constate généralement qu'il y a des manipulations des processus et des résultats très flagrants, parce que le président en exercice a derrière lui l'Etat, l'administration et les finances publiques, la presse, peut-être aussi la communauté internationale, et surtout les forces de sécurité et l'armée qu'il instrumentalise pour assurer son maintien au pouvoir.

Pour l'Afrique, le cas de la première alternance en RD Congo, les élections sénégalaises, zambiennes et ghanéennes montrent l'exemple que l'alternance démocratique transparente et pacifique est une bonne feuille de route qui montre les effets bénéfiques de la démocratie et que celle-ci peut aussi bien fonctionner là où certaines officines néocolonialistes estiment que la démocratie est un luxe pour les Africains, les bonobos.

L'alternance démocratique apaisée et crédible en Afrique reste un impératif aux effets structurels stabilisants des institutions étatiques. Le Bénin, le Ghana et le Sénégal sont les rares pays ouest-africains que Freedom

House, une ONG américaine œuvrant pour la défense des droits politiques et des libertés civiles, considère comme des Etats « libres » et politiquement stables.

Depuis l'instauration de la démocratie au Bénin, l'image du Bénin s'est appréciée à travers le monde, bien que n'étant pas parfait. Le Bénin participe à plusieurs missions de maintien de la paix de l'ONU à travers le continent africain de suite à la stabilité interne. Donc, nous pouvons déduire que l'un des éléments positifs de l'alternance c'est aussi et surtout l'image du pays à travers le monde. Cela crédibilise le régime et les institutions en place, facilite la coopération avec les organes internationaux et identifie les peuples et communautés dans un tel ou un tel autre pouvoir dont ils se reconnaissent souverain.

L'alternance dite démocratique, donne à l'Etat beaucoup de chance pour un développement durable au fil des années, par le fait de la consolidation de cette pratique. C'est ce qui justifie d'ailleurs l'impact de certains exemples d'envergure à travers le monde, s'il faut parler en termes d'éléments constituant les bienfaits de l'alternance, nous dirons qu'elle permet d'avoir la participation populaire ; qui ouvre à l'Etat les chances de pouvoir se développer, car dans le cas d'espèce ; la population dans son ensemble est intégrée dans la question qui concerne l'Etat.²⁰

Il est important pour nous de dire en définitif que l'un des plus grands biens faits de l'alternance démocratique reste ce que nous avons tiré de la pensée de Jean-Pierre Manzat, déjà mentionné au début de cette œuvre, comme pour dire : « pour se développer et progresser, toute nation a des stratégies, des secrets, qui ne peuvent se transmettre que si le pouvoir, lui-même, se transmet dans la paix et la sérénité ». ²¹

En réalité, cette pensée traduit d'ailleurs le contenu essentiel de cette question d'alternance en termes de bienfaits ou avantages liés à l'instauration de celle-ci comme l'un des versants démocratiques. Le développement

²⁰ MANGU G., « Grands Problèmes Politiques Contemporains », Syllabus inédit, Deuxième Licence Relations Internationales, UPN, Kinshasa, 2016-2017.

²¹ MONZAT J-P., citation tiré sur www.wikisource.com, consulté le 21 Novembre 2021.

durable reste à l'ère contemporaine le cheval de bataille pour tout Etat, comme il a été le cas lors de la rencontre de chefs d'Etat en 2012 à Washington pour consacrer les objectifs du développement durable, avec comme objectif de booster le développement de toute la planète à travers ce programme.²²

Or, cela implique une sorte de complicité entre les animateurs étatiques pour que le secret, la vision principale, et bien de choses qui fondent l'Etat dans son engagement, connaissent un transfert, mais cette façon de voir les choses demeure une conception énigmatique pour la plus part des Etats africains.

Il est difficile de tabler pour une seule fois la question sur ce que l'alternance devra être et, sur ce qu'elle pourra avoir comme éléments essentiels afin que celle-ci donne à l'Etat des possibilités de décollage. Mais nous allons tenter de mettre de manière discutable un profil en termes de perspectives pour que la réalisation d'une alternance au pouvoir soit effective.

Notons qu'avant tout, l'alternance au pouvoir doit être l'apanage de l'Etat congolais en avant plan. Ainsi donc, renforcer les institutions d'appui à la démocratie en matière profonde, s'appesantir sur des résultats de recherches sérieuses en vue de l'appropriation d'un système dans lequel l'alternance cesse d'être un luxe ou encore un cadeau du politique offert à l'Etat.

L'Etat congolais doit repenser son alternance au pouvoir, qu'elle cesse d'être sujet à beaucoup d'interférences extérieures, afin que sa matérialisation soit en même temps la clé du changement des acteurs politiques à la tête de l'Etat et des autres institutions du pays, mais surtout qu'elle soit l'expression de la volonté de son peuple, au regard de la vision que celui portera en s'appuyant sur une alternance qui, en réalité sera une vraie alternative dans la façon de gérer l'Etat.

²² MANGU G., *Loc. cit.*

Avec une idée de mélange de ce que Lampedusa dit : « qu'il faut que tout change pour que rien ne change ». Il est difficile de dire que cette alternance sera le fruit d'un camp contre un autre, loin s'en faut, il est donc évident que le pays mette en place ce système qui s'écarte de la personnification ou de la personnalisation, et embrasser l'espace philosophique où l'on verra les structures, les institutions, l'Etat..., avant de voir les animateurs de ceux-ci.

De ce qui précède, la réalisation d'une alternance en RD Congo a démontré à la face du monde qu'il était possible de voir une alternance se réaliser dans ce pays, mais comme tout système débutant, nous devons travailler en tant qu'Etat pour que l'alternance au pouvoir ne soit un cadeau, mais un principe auquel ni institution, ni acteur ne dérogera.

Pour une alternance démocratique au Congo Kinshasa, il faut mettre l'accent sur la volonté des animateurs à faire de cette invention occidentale, une pratique quotidienne au cœur du grand Congo. Donner de la valeur ajoutée aux institutions d'appui à la démocratie comme nous l'avons dit, ce qui sera une réelle volonté de faire de cette question l'apanage des institutions, et non des individus.

En outre, libéraliser la compétition entre organes politiques du pays, censés être les éventuels candidats à la course électorale est un véritable socle de base pour une nation qui veut consolider l'alternance au pouvoir en tant que pratique. Ayant une dimension aussi pédagogique que cela soit, la mise sur pied de cette nouvelle forme en parlant de l'Afrique, de gestion de la rotation des acteurs à la tête du pays servirait plus tard de guide pour les futures générations.

Dans cette perspective, nous nous proposons de centraliser le regard et d'aborder l'alternance non plus à partir du champ politique présent, mais du point de vue de l'action publique pouvant émailler la conscience collective et, donner la chance à l'Etat de faire des avancées aussi significatives qu'elles soient dans ce secteur.

Certes, il y a beaucoup à dire à ce sujet, mais plus nous nous donnons rendez-vous de la rédaction et de la lecture, plus on aura la même perception de la chose. Mais pour ce qui est de cette question, il faut souligner que la RD Congo devra consolider et pourquoi pas pérenniser cette alternance acquise au prix de beaucoup d'efforts et sacrifice, dans l'optique d'orienter les idées des générations à venir, mais aussi impacter la vie politique au niveau du continent africain.

CONCLUSION

Il est de notoriété que le problème d'instauration de la vraie démocratie est encore persistant en Afrique de manière générale, bien que quelques avancées significatives soient constatées dans certains Etats, peu nombreux soient-ils. Aujourd'hui cette difficulté se métamorphose par le biais de la mondialisation en obstacle ralentissant ainsi le développement du continent, à l'ère où le monde est ouvert à lui-même. Cette fracture empêche un essor radieux à ce continent d'avenir, à l'instar de l'alternance au pouvoir qui continu à détruire le tissu de l'Afrique au profit des autres Etats, notamment les occidentaux.

La République Démocratique du Congo est un pays de destin glorieux, mais cela reste une illusion par rapport à son vécu et à la réalité de son peuple. L'incapacité de ses acteurs politiques, en l'occurrence ses dirigeants à pourvoir consolider une vraie démocratie est l'une des raisons qui justifient son retard et voir son absence dans le jeu international, et surtout dans cette mondialisation, qui de plus en plus use de la démocratisation comme un facteur sur lequel la confiance mutuelle entre les Etats se fonderait.

L'incapacité de cet Etat à se construire de l'intérieur et à faire asseoir la démocratie affecte son jeu de pouvoir et rend obscure l'avenir de l'alternance dans ce coin du continent. L'inadaptation au système d'un monde voué à une démocratie à tout prix, ainsi qu'à ses conditions est un élément de taille qui manque et qui nuit à l'Etat dans ce domaine.

Il est de notoriété publique que la politique étrangère des grandes puissances est souvent celle de maintenir le *statu quo* dans le sens de leur domination sur le reste du monde, ce qui est un grand obstacle pour les Etats faibles, à pouvoir entrer en compétition avec ceux-ci avec la possibilité d'en sortir vainqueur.

D'où la nécessité d'une politique réaliste pour les Etats faibles, un peu comme la Rd Congo, celle qui porterait sur le fait de jouer la partition ensemble avec ces grandes nations de relations internationales, afin non seulement de tirer expérience de puissance, mais de bénéficier à une certaine mesure de leur position hégémonique sur la scène internationale en vue de faire asseoir les fondamentaux au modèle de l'Etat contemporain.

L'Afrique dans son ensemble, et la RD Congo dans sa particularité, sont appelés à travailler pour relever ce défi aussi considérable en termes d'impact sur la vie étatique ; ainsi donc, nous devons en tant qu'africains mettre un accent sur ce que cette alternance donnerait à l'Etat, plutôt que de voir comment travailler dans le sens de raffermir et/ou enraciner un quelconque régime au pouvoir.

Car en instaurant une vraie démocratie par la voie de la tenue régulière d'une alternance à travers des mécanismes constitutionnels, un régime qui travaille pour le compte de l'intérêt général peut conserver le pouvoir le plus longtemps possible, sans qu'il ait contestation populaire, et dans pareille situation, l'alternance peut alors se faire entre les acteurs d'une même famille politique, ou d'une même idéologie de gestion, pourvu que l'Etat soit mis sur des rails du développement, pour ne plus retourner en arrière à cause des avantages teintés d'une dose de partisanerie individualiste.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABDOULATIF C., *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie ou l'histoire du parti socialiste de la naissance à nos jours*, L'Harmattan, Paris, 1999.

- BONIFACE P., *La géopolitique des relations internationales*, éd. Eyrolles, Paris, 2011.
- BRACKMAN C., *Les nouveaux prédateurs, Politiques des puissances en Afrique centrale*, éd. Fayard, Bruxelles, 2003.
- CABANIS A., « Armée et pouvoir dans les nouvelles constitutions d'Afrique francophone », dans *RJPIC*, n° 3, Septembre-décembre 1998.
- DABEZIES P., « L'alternance dans les dictatures militaires du Tiers Monde », dans *Pouvoirs*, Vol. 1, n° 2, 1977.
- DIUR K., « Introduction aux Relations Internationales », Syllabus inédit, Premier graduat, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, 2012-2013.
- FAVOREU L. et al., *Droit Constitutionnel*, Dalloz, Paris, 2005.
- HAMON L., « Nécessité et condition de l'alternance », dans *Pouvoirs*, n° 1, 1981.
- JAN P., « Les oppositions », dans *Pouvoir*, n°108, 2004.
- LUMBU J., « Mondialisation et problématique d'alternance Démocratique et pacifique en Afrique : Intérêts de puissances internationales et enjeux pour la RD Congo », Mémoire en Relations Internationales, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, 2016-2017.
- MANGU G., « Grands Problèmes Politiques Contemporains », Syllabus inédit, Deuxième Licence Relations Internationales, UPN, Kinshasa, 2016-2017.
- MUNGALA, A., *Le consensus politique et la renaissance de la République Démocratique du Congo*, éd. Cerdaf, Kinshasa, 2002.
- OYANGANDJI B., « Essentiel de la géopolitique Mondiale », Syllabus inédit, Première Licence Relations Internationales, UPN, Kinshasa, 2015-2016.
- PEYA M. I., *Entre le bon sens et l'alternance absolue: l'Afrique à la croisée des chemins*, éd. Betras, Kinshasa, 2014.
- PORGES, L., « Les présidents de l'Alternance », dans *Afrique contemporaine*, n° 167, 3^e trimestre, 1993.
- QUERMONE J. L., *L'alternance au pouvoir*, PUF, coll. "Que sais-je ?", Paris, 1976.